

Approbation des attendus locaux et des critères généraux  
d'appréciation des dossiers Parcoursup 2023-2024 de la  
Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain

## Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 06 décembre 2022

### Délibération 2022/12/CFVU – 154

*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les attendus locaux et les critères généraux d'appréciation des dossiers Parcoursup 2023-2024 de la Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain.**

Toulouse, le 06 décembre 2022

Le Président



  
Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0

Mention	Parcours proposés accréditation 2021-2025 (avec réserve de validation en conseil de composante et en CPVU)	Capacité Accueil Total 2022-CAL	Capacité Accueil Total 2023-CAL	Responsable de la formation pour Parcoursup	Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relatives des enseignements dispensés	Informations sur les étudiants ambassadeurs et période de disponibilité février 2023	LVI-LV2	Niveau de français requis	Attendus LOCAUX (3000 caractères max)	Critères généraux d'appréciation des dossiers (2000 caractères)-harmonisés en CPVU	Nb Car
STAPS	L1 STAPS	446	446	JP Doureloux	parcalle.granier@univ-tlse3.fr melie.frayse@univ-tlse3.fr	<a href="https://www.facebook.com/stapstoulouse/">https://www.facebook.com/stapstoulouse/</a> , <a href="https://www.instagram.com/stapstoulouse/">https://www.instagram.com/stapstoulouse/</a>	LVI1 Anglais LV11 espagnol	B2	La Commission d'Examen des Voeux (CEV) de la F2SMH de Toulouse s'appuie sur les attendus et critères généraux d'examen des vœux définis nationalement pour traiter l'ensemble des candidatures STAPS. Conformément au document de cadrage publié sur le site de la Conférence Des Doyens et Directeurs de STAPS ( <a href="https://c3d-staps.fr/">https://c3d-staps.fr/</a> ), chaque dossier est évalué sur 150 points (30 points pour chacun des 5 attendus).  Cordées de la réussite Les candidats passant leur baccalauréat cette année décideront de faire valoir leur participation au dispositif « Cordées de la réussite » bénéficieront d'un bonus de 2 points dans l'attendu n°5.  Pour les réorientés : L'attendu n°5 (Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS) est évalué sur 30 pts de la manière suivante : - La somme des scores dans les attendus 1 à 4 est évaluée sur 15 pts - La validation d'ECTS dans le cadre d'études supérieures post bac est évaluée sur 15 pts comme suit : § Aucun ECTS validé : 0 pt § Au moins 6 ECTS validés : 3 pts § Au moins 15 ECTS validés : 7,5 pts § Au moins 21 ECTS validés : 9 pts § Au moins 30 ECTS validés (équival. 1 semestre) : 15 pts Les candidats en réorientation doivent donc déposer dans parcourssup un relevé de notes comprenant le cachet et la LA CEV applique les critères spécifiques suivants : Le score de l'attendu 1 (compétences scientifiques) est multiplié par 2 dans le calcul du score final. Des scores minimums sont exigibles pour les attendus 3 et 4 afin que les étudiants qui souhaitent s'engager en STAPS LAS disposent d'un véritable profil de STAPS. Ainsi, les candidats remplissant l'une des deux conditions suivantes sont placés en liste complémentaire : - le score de l'attendu 3 est inférieur à 10 et le score de l'attendu 4 est inférieur à 3 - le score de l'attendu 3 est inférieur à 8 et le score de l'attendu 4 est inférieur à 6  Au regard du nombre élevé de vœux en STAPS LAS, nous informons que les candidats suivants ont statistiquement très peu de chances d'être classés sur la liste principale des admis : - Candidats n'ayant pas conservé au moins une spécialité relevant des compétences scientifiques en classe de terminale ; - Candidats disposant d'un baccalauréat technologique ; - Candidats disposant d'un baccalauréat professionnel.	Résultats académiques Notes dans les matières scientifiques - Très important Notes obtenues en Terminale  Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Qualités rédactionnelles et orales - Très important Notes de terminale obtenues en Français (1ère), histoire-géo, philosophie, économie  Savoir-être Implication et comportement - Complémentaire Appréciations des professeurs sur les bulletins Méthodologie - Complémentaire Champ méthode de travail de la fiche avenir  Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet motivation - Important projet de formation argumenté  Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Compétences sportives - Très important Niveau de pratique sportive et notes en EPS Engagement citoyen - Très important Diplômes existant, mandat électif, pompier volontaire, service civique	874
STAPS	L1 STAPS OPTION SANTE	72	72	JP Doureloux	claire.laurens@univ-tlse3.fr	<a href="https://www.facebook.com/stapstoulouse/">https://www.facebook.com/stapstoulouse/</a> , <a href="https://www.instagram.com/stapstoulouse/">https://www.instagram.com/stapstoulouse/</a>	LVI1 Anglais LV11 espagnol	B2	IMPORTANT - Les candidats à la formation BPJEPS/L1 STAPS doivent OBLIGATOIREMENT candidater sur la formation BPJEPS 471 ou CREPS Toulouse. Ils seront soumis aux épreuves de test organisées par le CREPS Toulouse. Veuillez vous reporter sur la fiche formation correspondante.  Les étudiants sont en double inscription en BPJEPS au CREPS de Toulouse et en L1 STAPS à l'Université Paul Sabatier.  Pour ce parcours innovant L1/BPJEPS, des tests de positionnement (pour tout accès à un BP) permettent de classer les candidats en fonction de critères "sportifs" (endurance et coordination...) et de "connaissances scolaires" (épreuve écrite et entretien oral). Les candidats seront convoqués dans le courant du printemps pour passer ces tests au CREPS.  Ce L1 ne permet pas de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 8 matières scientifiques.  Le CREPS organise les tests d'entrée : - Exigences pré-sélection à l'entrée en formation - Test Luc Léger (sert également aux tests de sélection). Parcours d'habileté motrice chronométré. - Epreuves de sélection - Test Luc Léger. Suivi d'un cours collectif dans le domaine de la gymnastique d'entretien corporel. Jeu multi sports collectifs, une épreuve écrite, une épreuve d'entretien.	Résultats académiques Notes dans les matières scientifiques - Très important Notes obtenues en Terminale  Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Qualités rédactionnelles et orales - Très important Notes de terminale obtenues en Français (1ère), histoire-géo, philosophie Méthodologie - Complémentaire Champ méthode de travail de la fiche avenir  Savoir-être Implication et comportement - Complémentaire Appréciations des professeurs sur les bulletins  Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet motivation - Important projet de formation argumenté  Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires Compétences sportives - Très important Niveau de pratique sportive et notes en EPS Engagement citoyen - Très important Diplômes existant, mandat électif, pompier volontaire, service civique	
STAPS	BPJEPS	16	16	JP Doureloux	melie.frayse@univ-tlse3.fr	<a href="https://www.facebook.com/stapstoulouse/">https://www.facebook.com/stapstoulouse/</a> , <a href="https://www.instagram.com/stapstoulouse/">https://www.instagram.com/stapstoulouse/</a>	LVI1 Anglais LV11 espagnol	B2	Le diplôme s'inscrit dans les objectifs des formations de la F2SMH, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, anciennement dénommée UPR STAPS, et répond à une demande économique du marché des métiers de la mise en forme. Cette formation a pour objectif de former des techniciens des métiers de la forme, directement opérationnels, en vue d'encadrer et d'enseigner les Activités Physiques, et d'assister le directeur d'exploitation d'un centre de mise en forme. Concevoir, encadrer et animer des séances collectives ou individuelles dans les domaines de l'activation cardiovasculaire, du renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation en veillant à la sécurité des pratiquants et des lieux (salle de musculation, salle de cours collectifs, espace cardio-training, espace aquatique etc.) constituent les objectifs majeurs de la formation.  Le Deust MF est la seule formation universitaire à bac+2 dans le secteur de la mise en forme. Grâce à son contenu elle permet de former non seulement des techniciens du fitness, mais également des assistants d'exploitation pour les salles. Les diplômés Deust MF ont toutes les compétences pour ouvrir ou reprendre et diriger une salle de remise en forme (gestion/comptabilité, réglementation, management, communication, etc...).  Cette formation s'effectue en alternance de semaines universitaires et de semaines de stage. Les semaines de stage peuvent se faire soit sous la forme d'un stage, soit sous la forme d'un contrat professionnel, soit sous la forme d'un contrat d'apprentissage.  Suite à de nombreuses erreurs de choix des lycéens, il est recommandé de ne pas confondre le « L1 - Sciences - technologies - santé mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - (STAPS) » et le « DEUST STAPS - Métiers de la forme » qui sont deux formations distinctes.	Résultats académiques - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat - Important-Notes du bac -Résultats dans les matières scientifiques - Très important- Notes des matières scientifiques au bac  Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire Qualité rédactionnelle-Orthographe/Vocabulaire - Important-Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale Méthode de travail - Très important -"Champ " méthode de travail" de la fiche Avenir  Savoir-être -Autonomie - Très important -"Champ "autonomie" de la fiche Avenir -Capacité à fournir des efforts - Très important -"Appréciations des professeurs d'EPS en première et terminale -Implication-Capacité à investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - Très important - Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale-Champ "capacité à s'investir" de la fiche Avenir  Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet -Connaissance des exigences de la formation-Connaissance du rythme d'alternance, du contenu des enseignements - Très important-Projet de formation motivé - Adéquation du projet aux débouchés de la formation-Connaissance du secteur professionnel, pratique en salle de remise en forme (cours collectifs) - Essentiel -Projet de formation motivé  Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires -Engagement citoyen-Engagements liés au sport et au niveau sportif - Essentiel-Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêts"	
DEUST MF	EN INITIALE	20	20	S Garnier	catherine.fauroux@univ-tlse3.fr; sophie.garnier@univ-tlse3.fr	<a href="https://www.facebook.com/stapstoulouse/">https://www.facebook.com/stapstoulouse/</a> , <a href="https://www.instagram.com/stapstoulouse/">https://www.instagram.com/stapstoulouse/</a>	LVI1 anglais	B2	Ce diplôme s'inscrit dans les objectifs des formations de la F2SMH, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, anciennement dénommée UPR STAPS, et répond à une demande économique du marché des métiers de la mise en forme. Cette formation a pour objectif de former des techniciens des métiers de la forme, directement opérationnels, en vue d'encadrer et d'enseigner les Activités Physiques, et d'assister le directeur d'exploitation d'un centre de mise en forme.  Concevoir, encadrer et animer des séances collectives ou individuelles dans les domaines de l'activation cardiovasculaire, du renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation en veillant à la sécurité des pratiquants et des lieux (salle de musculation, salle de cours collectifs, espace cardio-training, espace aquatique etc.) constituent les objectifs majeurs de la formation.  Le Deust MF est la seule formation universitaire dans le secteur de la mise en forme. Grâce à son contenu elle permet de former non seulement des techniciens du fitness, mais également des assistants d'exploitation pour les salles. Les diplômés Deust MF ont toutes les compétences pour ouvrir ou reprendre et diriger une salle de remise en forme (gestion/comptabilité, réglementation, management, communication, etc...).  Cette formation s'effectue en alternance de semaines universitaires et de semaines en entreprise.  L'alternance complète s'appuie sur un contrat d'apprentissage signé entre une entreprise de mise en forme dispensant des cours collectifs et un apprenant pour les deux années de formation.  Le livret de l'apprenti assure le lien entre tuteur professionnel et universitaire et une évaluation régulière sur les compétences en voie d'acquisition.  Suite à de nombreuses erreurs de choix des lycéens, il est recommandé de ne pas confondre le « L1 - Sciences - technologies - santé mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - (STAPS) » et le « DEUST STAPS - Métiers de la forme » qui sont deux formations distinctes.	Résultats académiques -Admissibilité - Essentiel -Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat - Important-Notes du bac -Résultats dans les matières scientifiques - Très important- Notes des matières scientifiques au bac  Compétences académiques, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires -Engagement citoyen-Engagements liés au sport et au niveau sportif - Essentiel-Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêts"	
DEUST MF	EN APPRENTISSAGE	8	8	S Garnier	catherine.fauroux@univ-tlse3.fr	<a href="https://www.facebook.com/stapstoulouse/">https://www.facebook.com/stapstoulouse/</a> , <a href="https://www.instagram.com/stapstoulouse/">https://www.instagram.com/stapstoulouse/</a>	LVI1 anglais	B2	Ce diplôme s'inscrit dans les objectifs des formations de la F2SMH, Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain, anciennement dénommée UPR STAPS, et répond à une demande économique du marché des métiers de la mise en forme. Cette formation a pour objectif de former des techniciens des métiers de la forme, directement opérationnels, en vue d'encadrer et d'enseigner les Activités Physiques, et d'assister le directeur d'exploitation d'un centre de mise en forme.  Concevoir, encadrer et animer des séances collectives ou individuelles dans les domaines de l'activation cardiovasculaire, du renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation en veillant à la sécurité des pratiquants et des lieux (salle de musculation, salle de cours collectifs, espace cardio-training, espace aquatique etc.) constituent les objectifs majeurs de la formation.  Le Deust MF est la seule formation universitaire dans le secteur de la mise en forme. Grâce à son contenu elle permet de former non seulement des techniciens du fitness, mais également des assistants d'exploitation pour les salles. Les diplômés Deust MF ont toutes les compétences pour ouvrir ou reprendre et diriger une salle de remise en forme (gestion/comptabilité, réglementation, management, communication, etc...).  Cette formation s'effectue en alternance de semaines universitaires et de semaines en entreprise.  L'alternance complète s'appuie sur un contrat d'apprentissage signé entre une entreprise de mise en forme dispensant des cours collectifs et un apprenant pour les deux années de formation.  Le livret de l'apprenti assure le lien entre tuteur professionnel et universitaire et une évaluation régulière sur les compétences en voie d'acquisition.  Suite à de nombreuses erreurs de choix des lycéens, il est recommandé de ne pas confondre le « L1 - Sciences - technologies - santé mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - (STAPS) » et le « DEUST STAPS - Métiers de la forme » qui sont deux formations distinctes.  Compte tenu de la spécificité de la formation et du métier, les candidatures seront examinées en deux temps: l'admissibilité et	Résultats académiques -Admissibilité - Essentiel -Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat - Important-Notes du bac -Résultats dans les matières scientifiques - Très important- Notes des matières scientifiques au bac  Compétences académiques, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires -Engagement citoyen-Engagements liés au sport et au niveau sportif - Essentiel-Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir rubrique "activités et centres d'intérêts"	495

Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères)	Nb Car	Dispositif de réussite (1500 caractères)-harmonisé en CFVU	Nb Car	Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères max)	Nb Car	Si la formation organise des entretiens, préciser :					
						-Epreuves écrites ou -Des entretiens et/ou des épreuves orales	Description des épreuves ou entretiens	Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : Oui ou non	Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : -outil de rendez-vous -parcoursup ou -mail	Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales	Date ou période des entretiens / épreuves orales
<p>Ce L1 « classique » permet de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseur-Kinésithérapeutes (IFMK), après validation du L1 en 1ère session et classement sur 6 matières scientifiques.</p> <p>Notez qu'il n'y a pas d'aménagement des emplois du temps en 1ère année.</p> <p>La licence STAPS Sportive est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. Les étudiants y reçoivent une formation scientifique pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle dans le cadre du parcours choisi. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :&gt;Activité Physique Adaptée-Santé : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'adaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement l'adaptation sociale, les déficiences comportementales, mentales, neuro-motrices, locomotrices, physiologiques et métaboliques.&gt;Education et Motricité : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive et, plus largement, de l'intervention éducative dans les activités physiques.&gt;Entraînement Sportif : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif.&gt;Management du Sport : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.</p>	###	<p>Dispositif d'Accompagnement (3L)</p> <p>L'objectif est d'apporter des heures de soutien dans les matières centrales du cursus, afin d'augmenter les chances de réussite. Un suivi individualisé permettra de faire le point tout au long de l'année sur le projet de formation.</p>	269	<p>La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport. Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.</p> <p><b>Parcours APAS</b> : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.</p> <p><b>Parcours EM</b> : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours ES</b> : Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours MS</b> : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.</p>	###						
<p>La Licence STAPS est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. C'est une formation scientifique pluridisciplinaire, une formation méthodologique et une formation professionnelle dans le cadre du parcours choisi. A partir de la seconde année les étudiants s'inscrivent dans une mention, ciblant un domaine professionnel spécifique :</p> <p>Activité Physique Adaptée-Santé Education et Motricité Entraînement Sportif Management du Sport</p> <p>Le L1 STAPS OPTION SANTE ne PERMET PAS de candidater à l'entrée de l'Institut de Formation des Masseur-Kinésithérapeutes (IFMK), réservé au L1 « classique ».</p> <p>Option Santé : 100% distanciel au semestre 2 (10 ECTS)</p> <p>Programme : Les Fondamentaux en science de la santé : chimie-génome-biotechnologies, la cellule et les tissus, physiologie-physiologie, bio-statistiques, anatomie, initiation connaissance médicament, santé société humanité.</p>	907	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont basées sur du contrôle continu et du contrôle terminal.</p>	104	<p>si L1 validée et option santé validée, cette licence avec option santé permet de candidater aux études de santé (médecine, odontologie ou pharmacie)</p> <p>La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport. Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.</p> <p><b>Parcours APAS</b> : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.</p> <p><b>Parcours EM</b> : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours ES</b> : Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours MS</b> : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.</p>	###						
<p>Pour le BPJEPS : Il s'agit de développer les compétences, scientifiques, sportives et d'intervention en Activités Physiques pour Tous, etc.</p> <p>Pour la poursuite en L1 STAPS : La 1ère année est réservée à l'obtention du BPJEPS avec 2 matières scientifiques en L1 STAPS, une par semestre, ce qui correspond à 6 ECTS. Les étudiants viennent une demi-journée par semaine à la F2SMH. Une fois le BPJEPS obtenu, la 2e année est dédiée aux UE du L1 STAPS.</p> <p>La licence STAPS est une formation préparant aux métiers du sport et de l'activité physique. La formation est scientifique, pluridisciplinaire, méthodologique et professionnelle. A partir de la 2e année les étudiants s'inscrivent dans des parcours-type, ciblant plus particulièrement un domaine professionnel spécifique :&gt;Activité Physique Adaptée-Santé : Formation des Enseignants en Activité Physique Adaptée, travaillant dans les secteurs de l'adaptation, de la santé et de la prévention. La formation cible particulièrement l'adaptation sociale, les déficiences comportementales, mentales, neuro-motrices, locomotrices, physiologiques et métaboliques.&gt;Education et Motricité : Formation des professionnels de l'enseignement, de l'animation sportive, de l'intervention éducative dans les activités physiques.&gt;Entraînement Sportif : Formation des professionnels de l'entraînement, de la préparation physique ainsi que des cadres sportifs dans le secteur fédéral et associatif.&gt;Management du Sport : Formation des professionnels de la gestion et de l'organisation des activités physiques et sportives pour tous types de public et dans les différents secteurs d'activité liés au sport.</p>	###	<p>Dispositif de réussite en 4 ans en licence</p> <p>Le dispositif réussite en 4 ans, permet d'accueillir les étudiants dans un cursus préparant à la 1ère année de licence en 2 ans, avec notamment des mises à niveaux disciplinaires, des soutiens accités et du tutorat étudiant et avec un accompagnement. Ce dispositif est une évolution du dispositif de double inscription BPJEPS/L1 STAPS en 2 ans, donc d'une Licence STAPS en 4 ans.</p> <p>Les étudiants bénéficiant d'un encadrement par un directeur des études et un enseignant référent ainsi que de tutorat. Les modalités de contrôle des connaissances sont basées sur du contrôle continu et du contrôle terminal en TD et TP.</p> <p>Un suivi individualisé permettra de faire le point tout au long de l'année sur le projet de formation.</p>	760	<p>Important : les étudiants inscrits dans le dispositif BPJEPS/L1 STAPS ne pourront pas candidater à l'IFMK de Toulouse à la fin des 2 premières années (BPJEPS et L1 STAPS validés)</p> <p>La licence STAPS permet à son titulaire, soit la poursuite d'étude en master STAPS ou MEEF, soit une insertion professionnelle immédiate.</p> <p>Ainsi les parcours APAS, EM, ES et MS permettent à leurs titulaires de disposer de prérogatives professionnelles conformément à l'article A.212-1 du Code du sport. Prérogatives communes pour la Licence 2, et spécifiques à chaque parcours au niveau de Licence 3.</p> <p><b>Parcours APAS</b> : le principal métier visé : Enseignant en Activité physique adaptée (EAPA) dans différentes structures, à l'issue du MASTER APAS.</p> <p><b>Parcours EM</b> : poursuite d'études en master et l'admission aux concours de l'enseignement secondaire et de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours ES</b> : Entraîneur et/ou préparateur physique dans une association, un comité départemental voire régional ou d'entreprise. La licence ES permet également à son titulaire de passer les concours de la fonction publique territoriale.</p> <p><b>Parcours MS</b> : les titulaires ont vocation à assister les responsables de projets de services ou produits sportifs et concevoir et promouvoir lesdits services ou produits sportifs.</p>	###						
<p>La formation (1089b) s'organise en 2 années de 60 ECTS chacune, comprenant au total 19 UE, réparties en 2 domaines de compétences transversales et préprofessionnelles et 4 domaines de compétences disciplinaires :</p> <p>1. « Maîtriser et Enseigner les Méthodes et Techniques des Activités Physiques de Mise en Forme » : une UE par semestre.</p> <p>2. « Assister le Directeur d'Exploitation » : les 9 UE concernent les aspects juridiques et réglementaires, la gestion comptable, la gestion des ressources humaines, le marketing, les langues, l'informatique.</p> <p>3. « Evaluer et Orienter le Praticant » : les 3 UE concernent les techniques d'évaluation du pratiquant, la réglementation des équipements et des aspects sociologiques de la mise en forme.</p> <p>4. « Analyser le Fonctionnement anatomo-physiologique du Praticant » : les 3 UE concernent l'anatomie, la physiologie et les neurosciences.</p> <p>Un stage obligatoire (200 heures au minimum en club de remise en forme pour les étudiants en formation initiale, alternance complète pour les étudiants en contrats de professionnalisation ou d'apprentissage), mis en place tout au long des 2 années de formation (alternance régulière université/entreprise), permet une mise en oeuvre progressive des connaissances et savoir-faire étudiés à l'université. Le lien de stagiaire assure le lien entre tuteurs professionnel et universitaire et une évaluation régulière sur les compétences en voie d'acquisition.</p>	###	<p>Cette formation professionnalisante en deux ans a un taux de réussite de l'ordre de 90 %. Les effectifs limités et un suivi par les responsables de formation et par l'ensemble de l'équipe pédagogique permettent de détecter rapidement les difficultés individuelles des étudiants et de les aider.</p>	294	<p>L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant les diplômés Deust ont la possibilité de poursuivre les études en fonction de leur projet professionnel, après étude de leur dossier et avis favorable des commissions d'admission dans les licences de la F2SMH Toulouse (passage à un niveau 2), en : - Licence professionnelle Métiers de la Forme APDE - Licences APAS, EM, MS ou ES - Les débouchés visés : insertion immédiate dans le monde du travail par l'obtention d'un CDI à temps complet ; insertion dans le secteur marchand de la mise en forme en prélevant les contrats de professionnalisation dans les entreprises partenaires. (Renseignements à l'adresse de messagerie suivante : catherine.fauroux@univ-tlse3.fr).</p> <p>Les débouchés professionnels du Deust MF sont : - En priorité le secteur privé : secteur marchand de la forme et du loisir (clubs de remise en forme, clubs de vacances, centres de thalasso...). Chaque année, 800 emplois sont à pourvoir dans le secteur de la remise en forme. Mais aussi : - Le secteur privé non marchand : secteur associatif de la mise en forme et du loisir (associations sportives, associations d'entreprises) - Le secteur public : les collectivités territoriales (services des sports et de l'animation des collectivités locales).</p>	###						
<p>La formation (1089b) s'organise en 2 années de 60 ECTS chacune, comprenant au total 19 UE, réparties en 2 domaines de compétences transversales et préprofessionnelles et 4 domaines de compétences disciplinaires :</p> <p>1. « Maîtriser et Enseigner les Méthodes et Techniques des Activités Physiques de Mise en Forme » : une UE par semestre.</p> <p>2. « Assister le Directeur d'Exploitation » : les 9 UE concernent les aspects juridiques et réglementaires, la gestion comptable, la gestion des ressources humaines, le marketing, les langues, l'informatique.</p> <p>3. « Evaluer et Orienter le Praticant » : les 3 UE concernent les techniques d'évaluation du pratiquant, la réglementation des équipements et des aspects sociologiques de la mise en forme.</p> <p>4. « Analyser le Fonctionnement anatomo-physiologique du Praticant » : les 3 UE concernent l'anatomie, la physiologie et les neurosciences.</p> <p>Un stage obligatoire permet une mise en oeuvre progressive des connaissances et savoir faire étudiés à l'université.</p>	988	<p>Cette formation professionnalisante en deux ans a un taux de réussite de l'ordre de 90 %. Les effectifs limités et un suivi par les responsables de formation et par l'ensemble de l'équipe pédagogique permettent de détecter rapidement les difficultés individuelles des étudiants et de les aider.</p>	290	<p>L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant les diplômés Deust ont la possibilité de poursuivre les études en fonction de leur projet professionnel, après étude de leur dossier et avis favorable des commissions d'admission dans les licences de la F2SMH Toulouse (passage à un niveau 2), en : - Licence professionnelle APDE - Licences APAS, EM, MS ou ES - Les débouchés visés : insertion immédiate dans le monde du travail par l'obtention d'un CDI à temps complet ; insertion dans le secteur marchand de la mise en forme en prélevant les contrats de professionnalisation dans les entreprises partenaires. (Renseignements à l'adresse de messagerie suivante : catherine.fauroux@univ-tlse3.fr).</p> <p>Les débouchés professionnels du Deust MF sont : - En priorité le secteur privé : secteur marchand de la forme et du loisir (clubs de remise en forme, clubs de vacances, centres de thalasso...). Chaque année, 800 emplois sont à pourvoir dans le secteur de la remise en forme. Mais aussi : - Le secteur privé non marchand : secteur associatif de la mise en forme et du loisir (associations sportives, associations d'entreprises) - Le secteur public : les collectivités territoriales (services des sports et de l'animation des collectivités locales).</p>	###						